

**DEC213601DR17****Décision portant désignation de M. Pierre-Emmanuel PETIT aux fonctions de conseiller en radioprotection de l'UMR 6502 intitulée Institut des Matériaux Jean Rouxel (IMN)****LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-111 à 126 du code du travail ;

**Vu** les articles R. 1333-18 à 20 du code de la santé publique ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation

**Vu** l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n° DEC161216DGDS du 16/12/2016 nommant M. Florent Boucher, Directeur de l'unité mixte de recherche UMR6502 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « sources radioactives scellées » délivré à M. Pierre-Emmanuel PETIT le 17/10/2018 par l'Université de Caen Normandie (IMOGERE), complété par le certificat transitoire au titre de l'article 23 de l'arrêté du 18 décembre 2019 délivré par l'Université de Caen Normandie (IMOGERE) le 18/06/2021 ;

**Vu** l'avis favorable du CRHSCT de la délégation Bretagne et Pays de Loire du CNRS du 02/12/21;

**DECIDE :****Article 1er : Désignation**

M. Pierre-Emmanuel PETIT, ingénieur de recherche de première classe, est désigné(e) conseiller en radioprotection à compter de ce jour, date de signature de la décision, jusqu'au 21/11/2023.

**CNRS****Délégation Bretagne et Pays de la Loire**

Parc Alcyone - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

[www.dr17.cnrs.fr](http://www.dr17.cnrs.fr)



## **Article 2 : Missions**

M. Pierre-Emmanuel PETIT exerce les missions prévues aux articles R. 4451- 122 à 124 du code du travail.

Il exerce également les missions prévues à l'article R1333-19 du code de la santé publique.

## **Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nantes, le 06/10/2021

Le directeur d'unité

Florent BOUCHER

Visa de la déléguée régionale  
du CNRS

Visa de la présidente  
de Nantes Université

Gabrielle INGUSCIO

Carine BERNAULT

